



Syndicat
cftc



Fédération Enseignement & Formation
enseignementetformation@cftc.fr

Tour Essor
14 rue Scandicci
93500 Pantin

Lettre @Formation

Public : Les militants, adhérents Snec-CFTC et Snel-CFTC.

Destinataires : les responsables des deux syndicats pour transmission à leurs adhérents concernés.

Pour information : aux Conseillers nationaux.

La Fédération « Enseignement et Formation » vous informe

FORUM « Négociations annuelles obligatoires »
le vendredi 28 novembre 2025 à PARIS (13^e)

Objectifs

- ✓ Appréhender le cadre juridique de la négociation collective en entreprise.
- ✓ Découvrir les techniques et tactiques de la négociation.
- ✓ Définir une stratégie en construisant un positionnement CFTC.

Intervenant

M. Benoît du Beux, expert du cabinet SEXTANT expliquera comment vous saisir des N.A.O. 2025 : le calendrier, les chiffres clés, les points de vigilance et les stratégies.

Pédagogie

La formation intègre des temps d'échange, de transmission de connaissances et de mise en situation (questionnaires, cas pratiques...).



- ✓ **Lieu :** MAS, 10-18 rue des terres au curé à PARIS (13^e Ar.)

Plan d'accès : ICI

- ✓ **Date et horaires :** Le vendredi 28 novembre 2025 de 9h30 à 17h45 (accueil à 9h).

Participation limitée à 40 personnes.

Inscription en deux étapes

1. Document d'autorisation d'absence à remettre avant **le mardi 28 octobre** (! congés scolaires d'automne) à votre chef d'Établissement.

- ✓ Enseignant 1^{er} degré : **ICI**
- ✓ Enseignant 2nd degré : **ICI**
- ✓ Salarié de droit privé (Snec-Snel): **ICI**

2. Formulaire d'inscription en ligne à compléter avant le
lundi 17 novembre 2025 : ICI



Cette inscription en ligne vous engage à participer. Pour le bon fonctionnement, merci de respecter votre engagement et de nous prévenir en cas d'imprévu. La Fédération met en place des moyens financiers et humains pour organiser les formations.

Le Code du Travail prévoit la prise en charge des frais de formation des élus titulaires et suppléants au CSE.

Formulaire de prise en charge par le CSE : ICI

Dépliant « Le départ en formation syndicale » : ICI

Pour les adhérents et nouveaux adhérents les frais seront pris en charge.

Attention ! Condition obligatoire : Être à jour de la cotisation syndicale 2025.

Modalités de remboursement des frais engagés : ICI

Pour nous contacter :

Par téléphone : 01 84 74 14 00

Par mail : formation@sneec-cftc.fr

Par courrier : Fédération Enseignement et Formation - Tour ESSOR 14 rue Scandicci - 93500 PANTIN.